

## Toujours NEOLIANE

Le démarchage téléphonique intensif de **NEOLIANE** pour souscrire des contrats de prévoyance, engendre la réception de courriers de réclamations.

Le Réseau anti-arnaques en publie deux exemples, représentatifs des méthodes agressives de **NEOLIANE** :

*« Sur vos conseils, j'ai résilié par courrier recommandé le contrat souscrit. J'ai fini par recevoir le contrat d'adhésion. Ces gens s'arrangent pour que l'on reçoive le contrat alors que le délai de rétractation est déjà dépassé. »  
(Témoignage du 17 septembre 2017)*

*« J'ai réussi à obtenir ma radiation de **NEOLIANE** : je ne me suis pas fait que des amis. Je les ai harcelés deux fois par jour et j'ai eu le numéro de téléphone du courtier d'assurance qui gère les contrats. Il n'a pas aimé mon acharnement. Quand je lui ai dit que j'étais au courant de leurs procédés douteux, à savoir ne pas faire parvenir les contrats dans un délai normal, il m'a parlé de résiliation. J'ai eu un mail 10 minutes plus tard et ma radiation a suivi ». (Témoignage du 9 septembre 2017)*

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)